

10c.

Journal du Lot

10c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Tout condamné à 24 heures pour maudire ses juges! Les Allemands allongent le délai!... — Qu'ils orientent, mais qu'ils paient. — Le paiement ne sera obtenu que par des garanties draconniennes. — Les inquiétudes de Lénine. — La répression à Berlin. — Une nouvelle preuve de l'infamie allemande.

Tout condamné à 24 heures pour maudire ses juges. Les Allemands dépassent copieusement la mesure. Leur presse continue à accumuler les protestations et les injures. Cela ne saurait modifier l'inébranlable volonté des Alliés. Que les Boches orientent, mais qu'ils paient. — Le paiement ne sera obtenu que par des garanties draconniennes. — Les inquiétudes de Lénine. — La répression à Berlin. — Une nouvelle preuve de l'infamie allemande.

« Non, écrit Auguste Gauvain des Débats, le traité n'est point inexécutable, Les Allemands seront simplement dans la situation de débiteurs qui, après s'être livrés à de folles dépenses, doivent se restreindre jusqu'à ce qu'ils aient remboursé leurs créanciers. On leur accorde même le bénéfice du concordat, car on leur fait remise des frais de guerre proprement dits. Chaque Allemand doit s'enfoncer dans le cerveau l'idée qu'il doit aux Alliés une part de son salaire ou de son gain quotidien. Quels que soient son salaire, ses gains, ses revenus de toutes sortes, il doit en prélever une part pour les Alliés. Les Alliés doivent être servis avant les créanciers allemands de l'Etat allemand, avant les porteurs de titres allemands, avant les souscripteurs des emprunts de guerre allemands. Nous n'avons pas à fixer les conditions d'un concordat entre le peuple et le gouvernement allemands; ils s'arrangeront directement entre eux au sujet du règlement de leurs rapports financiers. Mais, quel que soit cet arrangement, les Alliés sont des créanciers privilégiés qui doivent recevoir avant tous autres une part du revenu allemand. C'est la justice même. Pendant plus de quatre ans les Allemands, solidaires de cœur et de fait avec leur gouvernement, ont vécu du butin conquis ou volé. Ils ont recouru aux moyens les plus féroces pour tenter d'échapper aux conséquences de leurs crimes. Ils s'étaient juré de triompher malgré tout. Ils ont succombé. Ils doivent payer. »

Ils doivent payer! Tout est là, en effet; et ils le peuvent disent les financiers au courant des choses de l'Allemagne. N'oublions pas que nos ennemis eux-mêmes, au cours de la guerre, faisaient sonner haut que la fortune du pays était supérieure à celle des Alliés. Sans doute l'affirmation avait pour but d'obtenir, encore et toujours, des crédits nouveaux pour assurer le triomphe final! Mais il est exact, aussi, qu'avec l'affirmation on donnait à la nation des chiffres précis qui paraissaient bien établir la réalité de la richesse générale des Boches. Depuis, les capitaux ennemis, ceux surtout représentés par des titres étrangers, ont pris le chemin des pays neutres: Suisse, Hollande, Suède, Norvège. Berlin devra les faire rentrer, voilà tout!

Aussi bien, il ne s'agit pas de discuter. Il faut s'exécuter. M. Clemenceau l'a déclaré très récemment et très nettement dans sa réponse à M. Brockdorff-Rantzau. Les Boches ont demandé la paix, non parce qu'ils étaient séduits par

les principes de M. Wilson, mais bien parce qu'ils étaient à la veille d'un effondrement militaire sans précédent.

A cette demande de paix, les Alliés ont riposté par des conditions précises.

C'est à prendre ou à laisser. Signer ou repartir. M. Brockdorff-Rantzau doit choisir. C'est bien ce que pensent, même en Allemagne, les esprits avisés qui se refusent à duper le pays. Tel le socialiste Haase qui dit: « Il faut signer et s'exécuter. La résistance passive dont on menace les Alliés aggraverait dangereusement la misère actuelle. » Et, en conclusion, Haase met ses compatriotes en garde contre les conséquences d'un blocus impitoyable.

Il est vrai que ces socialistes allemands comptent sur le temps, les camarades alliés, ou la révolution universelle pour libérer la Germanie. Leur espoir repose sur quelque chose de réel. N'est-ce pas l'Humanité qui trouve trop dures les conditions imposées aux Barbares? Elle ose écrire: « De toutes nos forces nous les (Les Allemands du bassin de la Sarre) aiderons, nous les appuierons dans leur lutte, comme nous appuyons tous les peuples opprimés... »

N'est-ce pas Longuet qui publie dans le Populaire, un odieux commentaire sous ce titre suggestif: « Une paix d'oppression et d'injustice: la force prime le droit ». Longuet, comme les Boches, compte sur « le prolétariat français et international pour abroger le pacte d'iniquité... » (!!!)

Voilà sans doute la raison de l'apparente soumission des révolutionnaires boches. Ils espèrent que grâce à des concours français (!!) le traité sera déchiré. Ces Kamérads boches ne sont donc pas plus sincères que les plénipotentiaires allemands.

Les premiers conseillent la soumission en rêvant de félonie future. Les seconds protestent... au nom du droit et de la justice (!), prétendent parler au nom d'une Allemagne nouvelle et pourtant ils sont les mêmes hommes qui, de 1914 à 1918, agissaient pour le compte de l'Allemagne impérialiste et sur l'ordre des pangermanistes.

Quelle confiance pourrait-on accorder aux promesses des uns et des autres ?... Ce qu'il faut aux alliés ce sont des garanties solides. On ne les aura qu'en imposant aux Barbares des conditions draconiennes. Hors de là tout sera duperie!

Les nouvelles de Russie doivent nous réjouir. Le bolchevisme traverse des heures pénibles. Lénine lui-même juge nécessaire de jeter le cri d'alarme. Il avoue que les quatre prochains mois vont être pour le bolchevisme « les plus durs qu'il ait encore vécus ».

« Les difficultés matérielles qui nous attendent, déclare-t-il, vont être aggravées encore par l'opposition organisée des socialistes révolutionnaires et par les menées des mencheviks, aujourd'hui nos ennemis les plus redoutables. » Il est exact que les socialistes russes mènent une active campagne contre les malfaiteurs qui ruinent le pays.

On annonce, en effet, que le bureau du Comité central du parti socialiste révolutionnaire à Moscou a voté une résolution demandant la convocation d'une assemblée constituante et affirmant que le pouvoir des Soviets est antidémocratique et profondément opposé aux intérêts des travailleurs.

Nous avons donc le droit d'espérer que la débâcle du régime odieux est proche.

La chute de Bela Kun, qui n'est plus qu'une question de jours, d'heures peut-être, est un avertissement pour Lénine. La tragédie touche à sa fin.

Ce résultat aura sur les événements du centre de l'Europe une répercussion heureuse pour nous. Il faut bien se persuader que l'effondrement de la monstrueuse et sanglante tyrannie bolcheviste arrive à point. Elle enlève à l'Allemagne le dernier espoir qu'elle avait d'échapper au châtiment de ses crimes, en plongeant l'Europe entière dans le

chaos. C'est ce qu'explique fort bien le Daily Chronicle:

« Le flot du bolchevisme commence à reculer à travers toute l'Europe au moment même où l'Allemagne examine nos conditions de paix. La Conférence de Paris avait montré si peu d'énergie contre le bolchevisme que l'Allemagne pouvait se demander si elle ne trouverait pas dans son adoption le meilleur moyen d'échapper aux clauses de la paix. Le Bolchevisme a paru, un moment, seul capable de tenir tête aux pouvoirs de la Conférence. Le cours des événements, depuis un mois, va à l'encontre de cette idée et le bolchevisme est marqué pour la faillite au point de vue international comme au point de vue national. »

Si l'Allemagne n'a plus l'espoir de résister aux Alliés en s'appuyant sur le bolchevisme, elle ne tardera pas à comprendre qu'une seule solution peut la sauver de la catastrophe finale: la capitulation totale et l'acceptation pure et simple du traité de Versailles.

Quelle que soit la répulsion que nous inspirent les Allemands on n'aura jamais trop de haine en France contre cette race abjecte.

Le Figaro reproduit un ordre de la Kommandantur allemande, qui mériterait les honneurs de l'affichage obligatoire dans toutes les communes ennemies:

Mob. Et.-Kondtr. 7/IV.
E. O. d'en 6 déc. 1918
ORDRE

M. le Maire de Danzig, La Commune de Danzig fournira 20 femmes qui partiront le 3 déc. pour St-Erme. Retour vers le 15 janvier.

Vous devez établir immédiatement une liste de femmes au-dessus de 15 ans, si possible sans gosses. Cette liste vous l'apporterez vous-même à la kommandantur aujourd'hui dans l'après-midi. La kommandantur fera le choix et désignera les femmes devant partir.

Cet ordre est irréductible. Mettre surtout les femmes de mauvaise vie.

On comprendra que nous ne commentons pas longuement cet ordre infâme.

Il suffit de noter que les chefs ennemis organisaient la traite des françaises, dans les régions envahies. On ne soutiendra pas à Berlin que cette infamie officielle était justifiée par les lois de la guerre!... Il y a des choses qu'il faut noter et dont il faudra se souvenir!

A. C.

INFORMATIONS

Les Boches repousseraient le traité (?)

L'agence « Europa Press » annonce qu'au cours d'une réunion tenue par les groupes, les partis de la majorité ont décidé, à l'unanimité, de repousser le projet de paix présenté à l'Allemagne par l'Entente.

Remise de bateaux allemands à la France

Les bateaux allemands « Rudolph » et « Dusseldorf » ont été remis au torpilleur français « Opiniâtre », en présence de l'attaché naval français, du représentant du consulat allemand à Barcelone et du second commandant de la marine espagnole. Ils seront conduits à Toulon par le remorqueur français « Travailleur ».

La Saxe adhère à l'appel au peuple allemand

Le gouvernement de Saxe a adressé un télégramme à Ebert, l'assurant de sa complète adhésion à l'appel adressé au peuple allemand contre le traité de paix.

La campagne des Socialistes français

On suit avec une grande attention à Berlin l'attitude adoptée par la presse socialiste française, dont les protestations contre les termes du traité sont reproduites en gros caractères avec une très grande satisfaction.

La signature du traité de paix

On annonce que le retour du Président Wilson à Washington serait fixé au 15 juin. On conclut de cette information que, selon toute probabilité, le traité de paix sera définitivement signé le 3 et le 5 juin.

France et Italie

A l'annonce de l'accord franco-anglo-américain, l'opinion publique italienne a manifesté quelque étonnement de constater que l'Italie en était absente.

Des déclarations officielles mettent les choses au point et expliquent la nature de l'accord conclu entre la France, l'Angleterre et l'Amérique. Il ne constitue nullement un véritable traité d'alliance, mais une garantie supplémentaire accordée à la France en dehors des garanties stratégiques.

Au moment opportun, la France et l'Italie ne manqueront pas de signer un traité d'alliance.

Le différend italien serait tranché

Les conditions militaires et navales, économiques et financières qui concernent la république d'Autriche sont prêtes. Le Conseil des cinq a sanctionné les conclusions de la Commission territoriale compétente, au sujet de ses frontières futures. La frontière italienne-yougo-slave autrichienne est désormais fixée non sans difficulté d'ailleurs. Il semble que la frontière italienne doive suivre la ligne orographique, au sud du col de Tarvis.

Dans la région de Klagenfurt et de la partie de la Carinthie, dont cette ville est le centre, un plébiscite serait envisagé. Enfin, la ligne Trieste-Villach serait tout entière attribuée à l'Italie.

Mutinerie de cinq régiments bolcheviks

Il est confirmé que pendant les récents combats sur le front de l'Oural, cinq régiments bolcheviks se mutinèrent, arrêtèrent et noyèrent un certain nombre de commissaires parmi lesquels se trouvaient M. Linder, secrétaire particulier de Trotsky.

La situation en Hongrie

La Gazette de Berlin à Midi annonce que le calme règne à Budapest, où les gardes ont été renforcés. Le gouvernement mobilise tous les hommes jusqu'à 45 ans. Des patrouilles passent de maison en maison et emmènent tous les jeunes gens qu'elles rencontrent. Beaucoup cherchent à échapper à cette incorporation forcée.

Des grèves ont éclaté dans diverses exploitations.

Un engin boche tue un prisonnier allemand

Nul n'ignore que les Boches ont disposé un peu partout dans les régions envahies des engins à surprise destinés à tuer les soldats français qui se laissent prendre au piège. Ces jours derniers, c'est un prisonnier allemand qui a été la victime de la fourberie cruelle de ses compatriotes. Il travaillait dans les environs de Gernay et vit à sa portée un fil de fer sortant du sol. Il tira violemment et une violente explosion retentit. L'engin devait être puissant, car le corps du prisonnier a été déshiqué, mis en morceaux.

Que ceci serve de nouvel avertissement à tous ceux qui voyagent ou séjournent dans ces tristes contrées où il est recommandé de se montrer prudent.

Un vilain monde

Schwartz, l'espion allemand depuis plusieurs mois sous les verrous, a dénoncé vingt-trois de ses complices dont dix-neuf sont actuellement arrêtés. Ce sont des tenancières de débits borgnes et des filles publiques. La bande Schwartz a terrorisé par ses dénonciations pendant l'occupation allemande Lille et une partie de la région du Nord.

Un télégraphe mystérieux

Le commissaire spécial de la Sûreté générale de Lyon, a saisi un

appareil clandestin de télégraphie dans les bâtiments des nouveaux abattoirs de Lyon. Cet appareil permettait, depuis de longs mois, de communiquer avec la Suisse et au delà en se servant du réseau de transports de l'énergie électrique et grâce à un code particulier. On recherche le code et qui télégraphiait.

Talaat-Pacha arrêté

Talaat-Pacha, ancien grand-vizir de Turquie a été arrêté.

CHRONIQUE LOCALE

A propos des autobus

Le Journal du Lot se préoccupe, comme on l'a vu, de la question des autobus dans le Lot. Ça ne plait pas à tous ceux qui ont cru résoudre cette question. Nous n'y pouvons rien: mais ceux-là nous concéderont bien le droit de répéter, ce que nous avons dit le lendemain même du vote du projet de création des autobus: « Le Conseil général est allé un peu vite en besogne. »

Aussi bien, ne nous concèderaient-ils pas ce droit que nous le prendrions quand même. C'est d'intérêt public. Certains, bien ou mal intentionnés, vont, clamant fort, pour quel écho le répètent, que le Journal du Lot, est hostile à l'organisation des services de transports par autobus.

C'est idiot, c'est malveillant, mais c'est de bonne politique, paraît-il, que de propager cette accusation. Les moyens de transport à travers le département et hors du département ont toujours été réclamés ici en faveur des populations de nos cantons desherités au point de vue des communications.

Nous avons applaudi à l'idée, puis à la décision relatives à l'organisation du service de transport, par autobus ou par tramways. Nous y applaudissons encore.

Mais, comme nous l'avons dit, dès le premier jour, le Conseil général est allé un peu vite en besogne: le cadeau qu'il a fait aux contribuables du département est un peu cher. Très cher même, car avec au moins 50% d'économies, les transports par autobus auraient pu être assurés. Or ces 50% qui représentent plusieurs centaines de mille francs par an auraient pu être économisés si le Conseil général n'était pas allé aussi vite en besogne, c'est-à-dire s'il avait fait appel à la concurrence, à l'adjudication.

Nous ne sommes donc pas, comme on le voit, contre les transports par autobus; au contraire, car le Lot, pendant 5 ans a été privé de tous moyens de transports, en dépit des plus vives protestations venues de tous les cantons.

Nous protestons contre la dépense exagérée que comportera ce service de transports, alors que cette dépense aurait pu être réduite de moitié.

Dans son discours de remerciements au Conseil général, le Préfet disait: « Il ne faut pas jeter de la poudre aux yeux... »

Eh bien, pendant ces dernières années, le Conseil général a tenu 12 sessions au moins. Jamais il ne s'est occupé de la question des transports. Aucune élection, — c'était la guerre — n'était à préparer.

A cette session d'avril, 6 mois après l'armistice, il n'en est plus ainsi: en 3 jours, un consortium d'entrepreneurs est constitué: en 5 heures, un projet comportant une dépense de 675.000 francs par an, payée par les contribuables est voté. C'est un record: les sportsmen applaudiront mais les contribuables ne peuvent que manifester de la mauvaise humeur.

PIÈCES ET SOUS RÉAPPARAISSENT

Les pièces et les sous réapparaissent. Ils avaient disparu quelques mois après la mobilisation, ils rentrent quelques semaines après la démobilisation.

Où donc nichaient-ils? Dans des cafétières, dans des sacs en toile peusement enfoncés dans les caves? Toujours est-il que pièces et sous réapparaissent.

Mais il y a plus que des campaigners qui les avaient resserrés. Tout récemment, une boutiquière de

Cahors, offrait 5 ou 6.000 francs de pièces de 1 franc et de 0 fr. 50 centimes en échange de billets de banque.

Il y a 3 ou 4 jours, une campagne apportait à un commerçant de notre ville un sac assez grand, entièrement bondé de sous recouverts d'une épaisse couche de vert de gris.

De vifs reproches furent adressés à ces resserreurs, et ce fut tout. Quand on a connu les difficultés qu'ont eues acheteurs et vendeurs pendant la guerre pour se procurer de la petite monnaie, des reproches, aussi vifs soient-ils, sont-ils suffisants? L. B.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palmé ont été attribuées au caporal Robin Joseph (réservé), au 7^e rég. d'infanterie: gradé énergique et courageux. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 29 juin 1916, dans le bois de Vaux-Chapitre, au cours d'un violent bombardement. Deux blessures antérieures. Une citation.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur a été accordée au gendarme Pouzergues de la 17^e légion pour acte de courage et de dévouement.

Les mercantis polonais

Les Polonais sont énergiques et ils n'entendent pas se laisser voler impunément par les profiteurs de la guerre. A la dernière séance de la Diète, le ministre du Ravitaillement ayant déclaré: « Il faut dresser dans toutes les villes de Pologne des potences pour les mercantis et les fonctionnaires véreux!... » la salle croula sous les applaudissements, et un député de la majorité s'écria: « Cette loi nous la voterons, nous... »

Hélas! nous n'en demandons pas tant dans notre vieille France! Pourvu que les mercantis ne soient pas oubliés dans la liste des contribuables, qu'ils soient taxes fortement, cela suffirait puisqu'aussi bien, la plupart d'entre eux, actuellement, sont devenus les protecteurs, et qu'ils font — au moins pour l'instant — la pluie et le beau temps dans les principales administrations!

Cela fut prévu. On verra, lisait-on ici même, ces individus qui ont été défrayés par le commerce, jurer de l'impunité et être un jour salués bien bas par ceux-là qu'ils ont dépouillés, affamés.

Combien de temps cela durera-t-il? N'employons pas, en France, les procédés rapides des Polonais mais la justice exige qu'en France les milliards d'impôts soient payés surtout par les grands profiteurs des fournitures innombrables destinées au ravitaillement tant civil que militaire.

Quant aux fonctionnaires véreux, il semble qu'il serait facile de les « brûler », c'est-à-dire de les pincer, par une simple inspection des finances! L. B.

Justice de paix

M. Roussille est nommé suppléant du juge de paix de Latronquière en remplacement de M. Mage décédé.

Bourses

Des bourses ont été accordées aux jeunes filles dont les noms suivent:

Leymonerie Marguerite-Jeanne, née le 22 juin 1903 à Puybrun. Le père expéditeur de denrées à Puybrun; 8 enfants. — Bourse familiale, cours complémentaire de Souillac.

Marroncle Marguerite-Gabrielle-Henriette, née le 28 septembre 1905 à Cardaillac. Le père métayer à Cardaillac; 4 enfants. — Demi-bourse d'internat, école primaire supérieure de Saint-Céré.

Tresorerie générale

Sur le tableau d'avancement du personnel des trésoreries générales, nous relevons les noms suivants des employés de la trésorerie générale du Lot: MM. Boué et Huret, commis de 1^{re} classe sont inscrits pour le grade de commis principal de 6^e classe; M. Padelmas, commis de 3^e classe est inscrit pour la 2^e classe. Félicitations.

DÉPÊCHES

Enregistrement

M. Paolini, receveur de l'enregistrement à Anduze (Gard) est nommé Conservateur des Hypothèques à Gourdon.

Association

L'Officiel publie l'extrait d'une déclaration faite le 23 avril par l'« Union amicale des démobilisés des armées des cantons de Cahors » avec siège social, à l'Hôtel de Ville de Cahors.

Changement de foire

Le 1^{er} juin tombant un dimanche, la foire de Cahors qui devait avoir lieu à cette date est fixée au samedi 31 mai.

Comité de répartition des sucres

En raison du retard dans les arrivages de sucre, le Comité a décidé que les coupons non servis en avril seraient valables en mai.

La Démobilisation

On annonce que la démobilisation des hommes appartenant aux classes 1907 et 1908 est complètement préparée et qu'elle aura lieu aussitôt après la signature des préliminaires de paix.

Fermeture des pâtisseries

Les pâtisseries de la ville de Cahors ont l'honneur de prévenir leur clientèle que leurs magasins seront fermés le mardi de chaque semaine, à partir du 20 mai 1919.

Grande Fête de la Jeunesse sportive de Cahors et des Mutillés de la Guerre

La Jeunesse sportive de Cahors et l'Association des Mutillés de la Guerre organisent pour le dimanche 15 juin 1919 une grande fête de jour et de nuit.

Comité départemental des mutillés et réformés de la guerre

Des concours pour 6 emplois de rédacteur et 3 emplois d'expéditionnaire à l'Office National des Mutillés et Réformés de la guerre, réservés aux militaires réformés n° 1 ou n° 2 seront ouverts les 16 juin et 23 juin 1919.

Concours de chevaux de selle à Pau en 1919

Un concours pour chevaux de selle hongres et pouliches de 3 ans, présentés en main, se tiendra à Pau (plaine de Verdun), le jeudi 5 juin 1919, à 8 heures.

Mouvement des vins

Voici le relevé des quantités de vins enlevées des chais des récoltants, des quantités imposées au droit de circulation et des stocks existants chez les marchands en gros dans le Lot, pendant le mois d'Avril 1919 :

incessante et nous prions les Sociétés intéressées de ne rien négliger pour répondre aux demandes et communications qui leur seront faites.

La fraude sur le lait

M. l'inspecteur des fraudes de Cahors, opérait, à l'entrée de Cahors, au Pont Valentré, des prélèvements de lait dans les bidons des laitières.

Prime de démobilisation

Les démobilisés qui ont fait leur demande de prime de démobilisation sont informés qu'ils doivent l'adresser directement et non par l'intermédiaire de la Préfecture, au commandant de leur dernier dépôt d'affectation.

Bon d'habillement

Les R. A. T. démobilisés et possesseurs d'un bon d'habillement pour des effets civils, qu'ils auraient dû toucher à leur démobilisation en échange de leurs effets militaires en drap, pourront s'enquérir auprès du dépôt démobilisateur le plus proche de leur résidence, s'il existe des effets civils à leur taille.

Maxou

Grace accident. — Un honorable propriétaire du hameau de St-Pierre-Lafaille, commune de Maxou, labourait dans un champ situé près du hameau de Moncoulié, lorsque, à un moment donné, alors qu'il se trouvait près d'un vieux puits dont la fosse, en partie démolie, était à peine à 0 m. 50 du sol, les bœufs firent un brusque écart et l'un d'eux sauta dans le puits, entraînant avec lui son compagnon ainsi que le charnu. Le jong se rompit ; le premier seul fut précipité dans le puits d'une profondeur d'environ 25 pieds dont 2 mètres d'eau, l'autre bouff resta suspendu dans le vide par la partie du joug qui lui restait à la tête.

La traversée de l'Atlantique

De St-Jean-Terre-Neuve : Les préparatifs sont activement poussés pour la prochaine traversée de l'Atlantique en avions.

Deux aviateurs se tuent

De Madrid : Un avion volant vers Tétouan est tombé. Deux officiers du génie furent tués.

La situation en Egypte

De Londres : La situation générale en Egypte s'est considérablement améliorée. Le général Allenby est parti pour la Syrie. Le général Stack est définitivement nommé sirdar de l'armée égyptienne et gouverneur du Soudan.

Crédits à l'Italie

De Londres : Le gouvernement uruguayen se propose d'accorder un crédit de cent millions à l'Italie pour l'achat de divers produits en Uruguay.

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 13.177 hectolitres.

Antérieures : 47.432 hectolitres. Total : 60.607 hectolitres.

Quantités de vins soumis au droit de circulation : 12.277 hectolitres.

Antérieures : 64.511 hectolitres. Total : 76.788 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 3.565 hectolitres.

L'attitude de l'Italie

De Rome : Les parlementaires italiens s'agitent. Les socialistes officiels et les membres de l'entente parlementaire ont longuement échangé leurs vues sur la situation politique internationale.

Un échec sensible

De Londres : Les Bolchevistes ont dû évacuer Christopol.

VERS LA FIN

De Londres : Militairement on peut considérer le bolchevisme russe comme battu. Politiquement on remarque déjà qu'autour du gouvernement d'Omsk se groupent des chefs et des peuples.

A qui le commandement ?

A qui incombera la tâche de relever la Russie. Un grand pas serait fait si les gouvernements d'Arkhangel et du Don reconnaissaient le gouvernement de Kolchak.

Les Boches protestent toujours

De Bâle : Scheideemann a fait lire à la Grande Assemblée une protestation au sujet de Dantzig. Il déclare vouloir lutter contre toute séparation de territoire.

CARBURE CALCICIUM

150 %/kg. franco toutes gares. Hénault, Libourne (Gironde).

VINS DE BORDEAUX

PROPRIÉTAIRE VITICULTEUR

HERNIES

JE SUIS GUÉRÉ... C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 13.177 hectolitres.

Quantités de vins soumis au droit de circulation : 12.277 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 3.565 hectolitres.

L'attitude de l'Italie

Un échec sensible

VERS LA FIN

A qui le commandement ?

La traversée de l'Atlantique

Deux aviateurs se tuent

La situation en Egypte

Crédits à l'Italie

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 13.177 hectolitres.

Quantités de vins soumis au droit de circulation : 12.277 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 3.565 hectolitres.

Les dangers de LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIÈME AVIS

DE PARIS À MADRID EN AVION

LES DANGERS DE LA HERNIE

ÉTUDE DE M^r GUSTAVE VINEL

FRUILLÉTON DU « JOURNAL DU LOT » 33

LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE
De l'Académie Française

DEUXIÈME PARTIE

I L'HOMME ABDIQUE

— La signature de M. Justin Noblet. Vous voyez que je ne parle pas de la mienne !

Ecoutez, dit encore Mortal. Voici le marché que je vous propose : Je vais, devant vous, écrire sur ce billet le nom de votre fils !

Il tira de sa poche une sorte d'étui où, sous un petit volume, une bouteille d'encre longue et fine, un porte-plume, une bougie très tenue et un morceau de cire rouge étaient enfermés et rendus portatifs — et pendant que les yeux un peu hagards, pleins de fièvre et d'effroi, d'incrédulité effarée, de Noël, suivait, épiant tous ses mouvements, il s'assaya sur l'espèce de banquette de bois scellée à la muraille, et lentement traçait, en disant tout ce qu'il écrivait, le nom de Jacques Rambert sur le papier destiné à M^r Justin No-

blot : — Nous disons ? demanda-t-il à Noël, avec un sang-froid qui stupéfiait le pauvre diable... — Nous disons... quoi ? balbutiait l'accusé. — Le nom de votre fils... Jacques Rambert... né le... Vos prénoms ? — Noël-Louis-Simon Rambert... Noël-Louis-Simon Rambert, répéta Mortal.

Et il écrivait. Il mit ensuite le papier sous les yeux de Noël.

— Vous voyez que j'ai mis là le nom de votre enfant, le vôtre. Eh bien ! ce papier, je l'enferme dans une enveloppe que je vais cacheter devant vous. Devant vous, répéta Daniel fermement.

Il frottait contre la muraille une allumette de cire, disant ironiquement : — Il y a du salpêtre sur ce mur... C'est humide... Puis, comme l'allumette brûlait, il mettait le feu à la mèche de la petite bougie, présentait le mince bâton de cire rouge à la flamme et scellait l'enveloppe où ses doigts avaient glissé le papier signé de son nom.

Sur cette cire encore chaude, il appliquait un cachet d'argent appendu à la chaîne de sa montre et présentant alors l'enveloppe cachetée à Rambert stupéfait, le sang glacé et les tempes serrées : — Ce cachet, vous le reconnaîtrez bien. Je vais d'ailleurs vous le laisser,

à vous ! Faites sur cette cire la marque qu'il vous conviendra, avec vos dents ou vos ongles ! je remettrai l'enveloppe que voici, c'est-à-dire la facture qu'elle contient, à toute personne qui viendra de votre part et me remettra le cachet que voici.

Il avait ôté de l'anneau de sa chaîne le cachet qu'il venait d'appliquer sur la cire.

— On ne le trouvera pas sur votre poitrine, dit-il en le glissant dans les vêtements de Rambert. Etudiez-le bien. Ce cachet porte ma devise : *Quid mihi ! en français : Peu m'importe !* Rayez cette cire d'un coup d'ongle, vous dis-je, afin que vous puissiez bien décrire l'enveloppe que voici à celui ou à celle que vous m'enverrez. Vous n'êtes point tenu d'avoir confiance en moi, et je vous offre de prendre, vous le voyez, toutes les précautions imaginables.

Noël regardait avec des yeux de fou cet homme, qui froidement lui proposait le pacte que les légendes attribuaient au démon, dans les contes.

— Allons ! Marquez toujours ce cachet d'un coup d'ongle, afin que vous puissiez dire comment il est et que ce soit bien ce pli-là, non un autre, que je remette à qui vous me désignerez !

La main de Noël touchait le papier, ce papier qui lui faisait peur comme s'il eût brûlé.

Brusquement, fébrilement, pre-

nant l'enveloppe entre ses doigts, son pouce s'enfonça dans la cire, qu'il fit craquer et dont il écarta l'inscription, le second mot *Mihi* étant emporté et tombant à terre : — Vous voyez ce qui reste, dit Mortal. *Quid ! De est un peu entamé, il y a une tache légère au coin gauche de l'enveloppe. Faites mieux. mettez votre nom au coin de ce papier.*

Et Rambert obéissait machinalement. Mortal fit disparaître dans sa poche l'étui et l'enveloppe, et dit : — Maintenant, la destinée de votre fils est entre vos mains ! — Monsieur, demanda Rambert froidement (une sueur glacée lui coulait du front sur les joues), combien... combien de temps me donnez-vous pour réfléchir ?

— Deux jours, répondit Daniel Mortal.

— Si je vous envoie... quelqu'un vous demander ce papier-là, le lui remettrez-vous ?

— Oui.

— Avec le nom de l'enfant écrit là ?

— Jacques Rambert. Et qui m'enverrez-vous ?

— Un honnête homme qui me méprisera comme les autres si... je... le docteur Pascal Arthez, enfin...

— Ah ! M. Arthez ? Je connais, dit Mortal avec un sourire.

— Alors, répliqua Rambert d'un ton farouche, c'est bien, allez-vous-

en, et laissez-moi... laissez-moi... Tout ce que nous disons là ou rien c'est la même chose... Allez-vous-en !... Je vais appeler le gardien et tout lui dire... Allez-vous-en ! Allez-vous-en !

— A bientôt, dit Mortal.

En sortant de la prison, Daniel songeait, ironique : — Toi, je te défie bien maintenant de me dénoncer !

II UN PÈRE

Noël Rambert était demeuré écrasé. Rambert sentait bien qu'il ne s'appartenait plus, qu'il n'était plus comme autrefois, maître de sa pensée, de sa force, de la direction de ses idées. La prison agissait, la pompe aspirante de la cellule attirait la moëlle cérébrale. La tête de cet homme jeune et fort encore naguère se balançait sur ses épaules comme une tête affaiblie de pauvre vieux.

Cette conversation avec Mortal, ce coup de foudre, cette révélation, cette proposition, cet impossible qui se dressait tout à coup devant lui, tout cela terrifiait Rambert. Il ne savait que résoudre. Comment n'avait-il pas bondi sur ce misérable, s'accrochant à lui, appelant le gendarme et lui disant : Arrêtez-le ! Comment, tout à coup, cette pensée de deux cent mille francs à léguer à Jacques avait-elle arrêté net la colère du pauvre homme ? L'autre avait parlé d'assurance. C'est vrai, lui aussi, Rambert avait songé plus d'une fois à s'assurer pour son

fils. Mais ça coûte cher. Et voilà que le moyen se présentait de rendre Jacques heureux, riche... Était-ce possible ? Oui, mais quelle épouvante ! Dire : *J'ai tué !* c'était se jeter à la honte ; nier, c'était continuer une lutte folle ; dénoncer (Mortal l'avait dit), c'était aggraver toutes choses. C'est vrai, quelle preuve avait-il ? Quelle preuve ? Ah ! s'il parlait, la justice trouverait bien, sans doute. Mais fallait-il parler ?... Peut-être l'autre, ce tentateur, ce meurtrier, ce misérable avait-il raison. Peut-être pour Rambert malade, à demi mourant, le meilleur parti était-il de se suicider, cette solution affreuse et stérile. Le petit serait riche !

A VENDRE

Un grand fourneau-cuisinière, en bon état, provenant de l'industrie de gare de Cahors, aujourd'hui fermée.

Une face et deux tours.

Longueur 2 m. 20 et 2 m. 70 avec le charbonnier atenant. Largeur 0 m. 80.

S'adresser à M. René Billières, 69, boulevard Gambetta, à Cahors.

INDUSTRIELS COMMERÇANTS !

Si vous avez à vendre ou à acheter du matériel, des terrains, bâtiments pour Usines, Machines Agricoles, Autos de toutes sortes, etc... Faites insérer vos offres et demandes dans :

INDEX ELECTRO-MECHANIQUE INDUSTRIEL et COMMERCIAL

Ecrire en joignant timbre pour réponse à Robert ROULOT, Rue Chevallier 106, Levallois-Perret (Seine).